

# Certificats d'économies d'énergie

# Opération n° BAT-TH-49

# Unité de chauffage au gaz en toiture à haute efficacité énergétique

#### 1. Secteur d'application

Bâtiments tertiaires : locaux du secteur tertiaire existants réservés à une utilisation professionnelle.

# 2. Dénomination

Mise en place d'une unité de chauffage en toiture (Roof Top) à haute efficacité énergétique alimentée par un brûleur gaz.

## 3. Conditions pour la délivrance de certificats

Le roof top doit pouvoir condenser. En conséquence, il est équipé :

- soit d'un brûleur modulant permettant la condensation des fumées à puissance intermédiaire ;
- soit d'un deuxième échangeur permettant la condensation des fumées à Pmax.

Mise en place réalisée par un professionnel.

## 4. Durée de vie conventionnelle

21 ans.

#### 5. Montant de certificats en kWh cumac

Montant en kWh cumac/kW par puissance installée		Puissance en kW		Zone climatique	Facteur correctif		Secteur d'activité	Facteur correctif
				H1	1.1		Commerces	1
2 850	x	Р	x	H2	0.9	x	Autres secteurs	0,7
				НЗ	0.6			



# 5. Montant de certificats en kWh cumac

X

X

Douche	es
Classe Z	650
Classe ZZ	1 100

Secteur d'activité	Facteur correctif
Santé	0,7
Hôtellerie, restauration	1
Établissements sportifs	2,7
Autres secteurs	0,7

	Nombre de systèmes mis en place
X	N

Éviers ou lav	
Aérateurs non régulés classe Z	200
Aérateurs auto-régulés	350

Secteur d'activité	Facteur correctif
Bureaux	1,9
Enseignement	2,8
Commerces	2,5
Hôtellerie, restauration	0,7
Santé	1
Établissements sportifs	2,7
Autres secteurs	0,7

	Nombre de systèmes mis en place
x	N